

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :

06 juin 2019

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe, VEDANI Lionel, SOURDET Joëlle, WEBER Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent : Monsieur BALOURDET Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
Conseillers : 10

Présents : 9

Pouvoir : 0

Votants : 9

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1413/2019

Objet :

Travaux
d'enfouissement des
réseaux, rue Saint Jean
et rue H. BOULLEZ

Dans le cadre de la 2ème tranche de l'enfouissement des réseaux rue Saint Jean et rue H. BOULLEZ, un devis de la Sté VIGILEC en charge des travaux sur les réseaux télécom a été établi dernièrement.

Ce devis dépasse de 17 000€ le budget prévu pour ce poste.

Monsieur le Maire informe l'ensemble des Conseillers Municipaux que le budget 2019 ne permet pas une telle dépense, s'agissant de parer à toute défense imprévue.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leurs avis sur la contraction éventuelle d'un prêt.

DEVIS VIGILEC

A l'unanimité Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire de se renseigner sur la contraction d'un prêt et de négocier le meilleur taux.

Suivant les informations reçues, une décision sera prise ultérieurement.

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 21 juin 2019.

Le Maire,
J.ROUSSINET

